

La prise en charge financière :

- Pour tous les agents de la fonction publique territoriale, seul le déjeuner est assuré par l'ENACT (les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge de la collectivité).

- Pour les personnes extérieures à la fonction publique territoriale et les élus, le coût d'une journée formation s'élève à 63,50 euros par jour (incluant frais pédagogiques et déjeuner).

Une convention financière sera passée entre l'ENACT et l'employeur.

Inscriptions en ligne sur le site Internet de l'ENACT à l'adresse suivante :

<http://www.enact-angers.cnfpt.fr/jt2008/>

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter :

Responsables de formation :

marie.tavernier@cnfpt.fr Tél : 02 41 22 41 26

bruno.gemin@cnfpt.fr Tél. : 02 41 77 37 50

Assistante :

fabienne.houdemon@cnfpt.fr Tél : 02 41 22 41 69



Se rendre à l'ENACT

En voiture :

Lorsque vous êtes sur l'autoroute **A11 NANTES-PARIS**, sortir à « Saint Jean de Linières », puis suivre « Angers Centre », Sortir à Belle Beille Angers technopole université. L'ENACT se trouve au 1er feu sur votre droite.

Par l'autoroute **A11 PARIS-NANTES**, sortir à « Angers Centre », passer par les voies sur berges puis sortir à Angers technopole, université, ENACT puis au 1er feu sur votre droite

Depuis la gare SNCF :

Ligne de bus **Ligne 6** Direction Val de Maine—Bouchemaine départ Gare Papin (en face de la gare) ; arrivée arrêt « La Barre » ou « CNFPT » (durée du trajet gare école : environ 20 mn)

CNFPT-ENACT

Rue du Nid de Pie — BP 62020

49016 ANGERS cedex

Téléphone : 02 41 22 41 22

Télécopie : 02 41 22 41 78

www.enact-angers.cnfpt.fr

www.paysdelaloire.cnfpt.fr

La gestion durable des zones d'activités

Ateliers d'informations et d'échanges

11 décembre 2008

de 10 h 00 à 16 h 00

Journée d'actualité



La gestion durable des zones d'activités

11 décembre 2008

9 H 30 - 10 h 00 - **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

10 H 00—12 H 30 - **TABLE RONDE**

LA GESTION DURABLE DES ZONES D'ACTIVITÉS : UNE NÉCESSITÉ

Qu'ils s'agissent de création ou de requalification, un projet de zone d'activités doit se concevoir désormais de manière durable, au-delà de son périmètre, en lien étroit avec les enjeux du territoire

Une volonté politique

*Michell Régé -Vice Président-
Communauté de communes Le Trait
Yainville*

Une méthodologie

Jean-François Vallès, e-parc

Un réseau d'acteurs

*Thierry Vincent, ARENE Ile de
France*

Une évolution marquée en Europe

*Anne-Laure Barbe, Agence
Régionale de Développement –Ile
de France*

Une stratégie territoriale

*Karl Thiéfine, Sarthe Expansion
Nathalie Lambert-Service Entrepri
ses—Nantes Métropole*

12 H 30—Déjeuner

14 H 00—15 h 30 : **ATELIERS**

1^{er} atelier : **Quel dialogue territorial ?**

Thématiques : Quelles modalités d'intervention de chaque acteur (Communes, EPCI, Agences de développement économique, Conseils généraux et régionaux....) ? Pourquoi favoriser ce dialogue? Quelle gouvernance territoriale ? Quelle place dans les politiques territoriales ?

Intervenants : *Emmanuel Bertrand – Chargé d'Affaires –
Service aux entreprises – Conseil Général Morbihan
Un représentant d'une agence de développement
économique*

2^{ème} atelier : **Quelle expertise et quelles compétences ?**

Thématiques : Quels nouveaux savoir-faire doivent être mobilisés chez les gestionnaires mais aussi chez les acteurs qui les accompagnent dans ces démarches ? Qui peuvent être les porteurs de projets ? Quelles compétences pour accompagner les démarches ? Quels besoins en formation ?

Intervenants : *Hugues de Beauvuy, Parc industriel de la
Plaine de l'Ain,
Communauté d'agglomération d'Orléans*(sous
réserve)*

3^{ème} atelier : **Quel partenariat avec les entreprises ?**

Thématiques : Quelles relations doivent se mettre en place avec les entreprises qui ont un rôle clé à jouer ? Quelles attentes par rapport aux entreprises ? Quel degré d'intervention des acteurs publics ? Quelle place pour les organismes représentant les entreprises ?

Intervenants : *Emmanuel Veiga, CCI Versailles Val d'Oise
Peggy Ricard, Association Ecopal*

15 H 30 : Pause café

15 H 45 – 16 H 15 : **SYNTHÈSE DES ATELIERS**

16h15 – 16 H 30 : **CLÔTURE DES DÉBATS**

La gestion durable des zones d'activités apparaît aujourd'hui comme un nouvel axe stratégique de développement. Cette approche qui tend à associer l'économie, l'environnement et le social soulève de nombreuses interrogations sur les pratiques associées.

En effet, l'approche classique des zones d'activités est depuis toujours essentiellement axée sur une croissance quantitative sans logique réelle de gestion une fois la commercialisation terminée.

Or, une démarche de gestion durable implique de revisiter cette logique et d'aborder qualitativement ces territoires.

Développant des formations sur cette thématique, la délégation régionale du CNFPT des Pays de la Loire et l'ENACT d'Angers proposent à travers une journée d'échanges de faire le point sur cette nouvelle approche.

A travers trois ateliers, ils vous invitent à échanger sur :

- le rôle et le dialogue entre les différents acteurs impliqués dans le développement économique
- les compétences nécessaires dans ces approches multi-thématiques et multi-acteurs,
- les relations avec les entreprises qui sont des acteurs clés de ces démarches.

